



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SECRETARIAT D'ÉTAT A L'OUTRE-MER

Le Secrétaire d'Etat

Paris, le - 1 DEC 2008

Monsieur le Président,

Dans le prolongement de nos entretiens de ces derniers jours et comme vous le savez, j'ai obtenu vendredi des compagnies pétrolières qu'elles acceptent une baisse très significative du prix à la pompe des carburants de 30 centimes par litre. Cette baisse est effective dès aujourd'hui.

J'ai conscience qu'un deuxième pas est nécessaire pour répondre aux attentes de la population guyanaise et qu'il convient, pour le Gouvernement, de rendre possible un effort complémentaire sur le deuxième levier de baisse à la disposition de la puissance publique, la fiscalité du carburant, sans pour autant obérer les capacités d'investissement futures des collectivités guyanaises.

C'est pourquoi je vous confirme la possibilité de mettre en place une enveloppe exceptionnelle d'investissements de 10 millions d'euros qui permette à votre collectivité, qui fixe et perçoit seule les taxes sur le carburant, de faire à son tour l'effort de 20 centimes de baisse sur le prix à la pompe des carburants qui permettra de sortir de ce conflit extrêmement coûteux pour l'économie de la Guyane.

Je vous confirme également qu'il s'agit de sommes non affectées à ce jour et qu'elles pourront être réparties entre collectivités selon des modalités qu'il vous appartient de définir en concertation avec vos partenaires. Ces sommes pourront être mobilisées dès 2009 en complément ou sans le complément des crédits européens.

Monsieur Antoine KARAM
Président du Conseil Régional de Guyane
66, avenue du Général de Gaulle
BP 7025
97307 Cayenne cedex

27, rue Oudinot - 75358 PARIS 07 SP - Tél. 01 53 69 20 00

Internet : <http://www.outre-mer.gouv.fr>

GUADALOUPE GUYANE MARTINIQUE MAYOTTE NOUVELLE-CALÉDONIE POLYNÉSIE FRANÇAISE LA RÉUNION SAINT-BARTHÉLEMY SAINT-MARTIN
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES WALLIS-ET-FUTUNA

J'ai le sentiment que le Gouvernement, par sa pression sur les pétroliers d'une part, par son soutien aux collectivités locales si elles réduisent les taxes sur les produits pétroliers d'autre part, assume toutes ses responsabilités.

Personne ne comprendrait aujourd'hui que les élus qui soutiennent le mouvement et se voient proposer par l'Etat les moyens budgétaires de lever les blocages refusent d'actionner le dernier levier possible pour répondre aux attentes exprimées par leurs concitoyens.

J'ai en effet la conviction que c'est de la conjonction des efforts de l'Etat et des collectivités guyanaises que dépendra l'issue de cette crise.

Au-delà de cette situation exceptionnelle, je vous propose que l'Etat et les collectivités, en premier lieu la Région, travaillent ensemble aux moyens de renforcer de manière pérenne les ressources des collectivités guyanaises.

Je vous propose donc la création d'un groupe de travail issu des collectivités guyanaises qui pourrait être mis en place sous ma présidence le mardi 13 janvier 2009. Ce groupe travaillerait ensuite au rythme d'une réunion par mois avec l'objectif d'aboutir à la signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et les collectivités guyanaises avant l'automne. Comme vous le souhaitez, il s'agira par ce moyen d'apporter aux acteurs locaux de Guyane des recettes garanties et suffisantes pour qu'elles puissent mieux faire face aux défis qui sont les leurs.

Enfin, je suis prêt à organiser, si vous le souhaitez, deux tables rondes, l'une avec les transporteurs et l'autre sur l'insertion professionnelle des jeunes guyanais sans emploi, afin de ne pas laisser sans réponse le malaise exprimé depuis quelques jours.

Convaincu de votre volonté de résoudre un conflit gravement préjudiciable à la Guyane s'il se prolongeait et restant à votre écoute et à votre disposition sur ces sujets, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

*Je compte sur vous comme vos forces.
Conflit du commerce*


Yves JEGO